

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

puisque l'on peut recourir aux surtaxes sur les carburants.

En concluant que la transversale alpine du Simplon se situe au centre des préoccupations actuelles des chemins de fer, les CFF ont raison, mais on est fondé à craindre qu'il ne s'agisse pas essentiellement de problèmes techniques. On sait en effet que la régie fait campagne pour un nouveau tunnel de base au Saint-Gothard et combat bec et ongles le projet Lötschberg-Simplon déjà exposé dans ces colonnes, sans toutefois avancer d'arguments propres à faire oublier le coût extraordinairement élevé et les difficultés de réalisation du premier. Son argumentation repose essentiellement sur des questions d'exploitation, ce qui est une vue singulièrement étroite de l'ensemble de la question.

Dès lors, on peut craindre un manque d'enthousiasme pour tout ce qui touche la transversale ferroviaire occidentale et une approche quelque peu flegmatique des travaux cités, de peur d'apporter des atouts supplémentaires à un tracé indésirable.

Il convient enfin de relever que l'amélioration de la ligne du Simplon ne saurait en aucun cas être présentée comme une fiche de consolation servant à compenser le choix du Saint-Gothard. En effet, l'aménagement des lignes conduisant au Simplon est un dû, assorti de surcroît de la clause d'urgence en ce qui concerne le ferroutage. Toute la Suisse romande et le canton de Berne n'attendent en la matière qu'une chose de la part des CFF: le début sans retard des travaux évoqués par le communiqué ci-dessus.

Jean-Pierre Weibel

Schweizer Ingenieur und Architekt: nouveau rédacteur en chef

Le Conseil d'administration de la SA des éditions des associations techniques universitaires (SEATU) a nommé M. Heinz Rudolphi rédacteur en chef de la revue *Schweizer Ingenieur und Architekt*, avec effet au 1^{er} janvier de cette année.

Par cette promotion M. Rudolphi, qui dirige déjà depuis un an notre consœur alémanique, voit renforcées ses compétences et ses responsabilités alors qu'il s'agit de poursuivre les efforts

fournis en commun depuis plusieurs années pour améliorer et actualiser nos deux revues.

La rédaction d'*Ingénieurs et architectes suisses* présente ses sincères félicitations à son collègue, dont elle a eu l'occasion d'apprécier vivement l'amicale collaboration et l'esprit constructif. Le renforcement des contacts entre nos deux revues constitue un atout précieux, dont nos lecteurs sont les premiers à bénéficier.

Sia Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Sections

SVIA

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes

Vendredi 17 février 1989 à 17 heures, au Théâtre de la Passerelle à Vidy, 5, av. E.-Jaques-Dalcroze, Lausanne.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 1988.
2. Rapport d'activité et discussion.
3. Rapport d'activité de la Commission consultative vaudoise des concours (R. Luscher, président).
4. Examens de candidatures d'architectes: M. Bernard Boujol, architecte inscrit au REG A en 1979. (Parrains: MM. B. Gachet et P. Gagliardi.)
M. Ernest Dezuari, architecte Ecole d'ingénieurs de Berthoud en 1956, inscrit au REG A en 1986. (Parrains: MM. F. Neyroud et J.-L. Truan.)
M. Serge Pittet, urbaniste FUS, inscrit au REG B en 1976. (Parrains: MM. Cl. Wasserfallen et J. Dumas.)
M. Roger Portmann, architecte inscrit au REG B en 1986. (Parrains: MM. R. Mosimann et J. Kyburz.)

5. Elections statutaires:

Le comité du GA propose de réélire pour deux ans au comité du groupe MM. Marc Burgener, Guy-E. Collomb, Laurent Faessler et Nicolas Joye. Pour succéder à MM. Pascal Chatelain et Jacques Richter, qui arrivent au terme de leur mandat, le comité propose les candidatures de MM. Gilbert Favre et Bernard Zurbuchen.

M. Jacques Richter, actuel président, ne souhaite pas renouveler son mandat. Le comité propose d'élire à la présidence M. Herbert Marti.

Le comité actuel se compose de MM. Jacques Richter (président), Guy-E. Collomb (vice-président), Marc Burgener, Pascal Chatelain, Laurent Faessler, Nicolas Joye, Herbert Marti et Marius Vionnet (conseiller au comité).

6. Programme d'activité 1989.

7. Divers.

A l'issue de l'assemblée, vers 19 h 30, projection d'un court métrage sélectionné dans le catalogue du Festival international du film d'architecture et aimablement mis à disposition par M. G. Visdei, architecte SIA.

Le repas, vers 20 heures, consistera en un buffet campagnard, qui sera servi dans le hall du théâtre.

Le coin de la rédaction

Point final

National Geographic Magazine, *Time*, *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*: quel est le point commun à ces trois publications?

Ni la langue, ni le format, ni l'option politique, mais le fait qu'elles mettent avec vigueur l'accent sur les menaces qui pèsent sur l'environnement. Si cela n'a rien d'étonnant pour la première et prouve que le problème est à la pointe de l'actualité pour faire le titre de la seconde, il faut y voir un signe digne d'intérêt en ce qui est de la troisième. *National Geographic Magazine*: le numéro de décembre 1989 se demande si l'humanité est encore capable d'assurer la survie de notre planète, présentée comme une espèce en voie de disparition, reportages et photographies consternantes à l'appui. L'homme va-t-il réellement anéantir – de multiples façons – le vaisseau spatial sur lequel il navigue, image magnifiquement illustrée par l'holographie de la page de titre?

Time: pas d'«homme de l'année» en couverture à fin 1988, mais l'image de notre Terre – *Endangered Earth*. Là aussi, le texte et l'image se complètent pour montrer avec quelle insouciance on laisse la nature se mourir sur tous les continents et toutes les mers: partout elle est victime de l'ignorance, de la bêtise, de la cupidité ou tout simplement de la lutte pour la survie de populations entassées dans des agglomérations monstrueuses.

Nouvelliste du 19 janvier 1989: un titre et un article d'un ton nouveau. «Berges de nos rivières – Il y a mieux que le béton», c'est le titre d'un article illustrant par l'exemple comment endiguer «biologiquement» les rivières, sans affaiblir leur résistance aux crues, au lieu de les border de béton sur lequel rien ne peut vivre. Il s'agit du compte rendu d'une journée d'étude à laquelle le Département valaisan des travaux publics et de l'environnement (c'est nous qui soulignons) avait convié les ingénieurs du Haut-Valais, pour y entendre des spécialistes de l'aménagement naturel des cours d'eau de Zurich et du Tyrol du Sud. Faute de réformer le monde entier, n'est-il pas méritoire de se consacrer à son coin de terre?

Pour les nations industrialisées, l'heure n'est plus à prodiguer des leçons, mais à donner des exemples.

Hélas, on est fondé à douter que les gouvernements des pays industrialisés soient prêts à s'engager pour mettre en harmonie leurs actions avec leurs discours de cantine. Il est moins risqué d'essayer de donner des gages à la part de l'électorat sensible aux problèmes de l'écologie que de prendre des mesures susceptibles de heurter des intérêts économiques.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef